

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Comprend du texte en anglais

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Echo du College de Monnoir

J. Brodeur

No. 14. STE. MARIE DE MONNOIR, SAMEDI, 16 FEVRIER, 1873. ABONNEMENT \$ 0.25

## CHRONIQUE.

— Fêv. Mardi. Si l'on éprouve de la joie et du contentement, lorsque la conscience nous dit que l'on a satisfait nos Supérieurs, ce plaisir est encore plus grand lorsqu'ils nous le manifestent hautement. En récompense, comme ils nous le déclaraient, de notre travail et de notre application, le *congé du mois* nous a été accordé.

6.— Jeudi. Qu'ils sont heureux ceux qui sont de la paroisse! Aujourd'hui, *congé de sortie*, ils peuvent aller voir leurs bons parents, et oublier, un moment, leurs occupations habituelles. Nous, qui n'avons pas le même privilège, nous serons laissés dans la solitude, étant séparés de nos amis. Heureusement que plusieurs auront l'avantage de s'occuper dans l'imprimerie!

C'est ce matin que Mr. N. Brodeur a laissé ses compagnons de classe pour se revêtir de l'habit ecclésiastique. Dieu commence déjà à faire son choix.

C. Hosselle.

## NOUVELLE AGREABLE

On pardonnera, je l'espère, à la hardiesse qui nous pousse, en ce moment, à nous initier dans les affaires qui paraissent en dehors de notre cercle; le silence n'ait été peut-être préférable, mais l'amour des arts et le plaisir du succès l'emportent sur la prudence, et voilà pourquoi, aujourd'hui, nous nous permettons d'exprimer notre opinion, qui est trop sincère et trop désintéressée, pour désobliger ceux qui ne la partagent pas, et qui ne peut manquer de mériter l'approbation de ceux qui se sentent montrés ses partisans.

S'il est quelqu'un dont l'âme se réjouisse à la vue des améliorations et des innovations qui s'introduisent dans notre jeune pays, les Elèves d'un Collège ont certainement droit de se ranger parmi ces amis du progrès. De leur humble et tranquille position, ils suivent d'un œil avide les événements qui s'ac-

complissent sur le grand théâtre du monde, et tout ce qui est de nature à favoriser l'éducation et particulièrement les sciences pratiques, est pour eux un motif de joie et de contentement. L'ivresse fut donc grande lorsque la nouvelle du résultat de l'assemblée tenue le 28 janvier dernier parvint à nos oreilles; depuis longtemps nous exerçons nos commentaires sur cette question; les *pour* et les *contre* étaient pesés et plus d'un jugement s'était déjà rendu. Mais en dépit de notre impatience, les affaires nous semblaient aller lentement, et ce retard dont nous ne connaissons pas la cause, avait fait naître le doute dans nos esprits. Enfin ce jour qui était tant désiré et dont on redoutait l'approche, ce jour qui devait apporter avec lui le terme de toutes les discussions, ce jour, dis-je, arriva.

Quoique la municipalité du Village n'eut encore rien décidé à l'égard du chemin de fer de Montréal, Sorel, et Chambly, la paroisse s'assembla pour voir si le règlement qui avait été proposé serait ou non accepté; là, la division se fit encore sentir, mais l'opposition fut si minime que la votation parut inutile et le règlement fut accepté. Nous aurons donc le plaisir de voir se croiser ici les deux chemins de fer projetés: de Sorel à St. Jean, et de Montréal à Waterloo. La paroisse de Ste. Marie aura donc chez elle les premières branches de ce réseau de voies ferrées par lesquelles on verra plus tard cette contrée sillonnée dans tous les sens.

Il n'est pas dans notre cadre de démontrer, à des hommes qui le savent mieux que nous, combien cette mesure qui vient de se passer produira de bien partout, mais en particulier à Ste. Marie. Nous n'entreprendrons pas d'expliquer que ces chemins de fer seront une source de richesses pour tous, que ce sera un moyen de communication avec les places importantes de ce pays et une facilité de transport pour les produits de toute sorte. Non, nous n'embrasserons pas une telle matière; car il faudrait dire, que depuis bien longtemps, il eût fallu exécuter ce qui n'est encore qu'en perspective, il faudrait nous accuser, nous Ca-

## ECHO DU COLLEGE

indiens, d'être, sinon tout-à-fait opposés, au moins indifférents pour tout ce qui regarde le bien-aise général et la gloire de notre patrie, il faudrait avouer que l'égoïsme qui nous rend jaloux de nos industriels voisins nous empêche de les imiter dans leurs travaux et leurs entreprises; et il faudrait dire et avouer encore tant de choses que nous renouons à marcher plus longtemps dans un chemin si difficile et si pénible. D'ailleurs ce n'est plus le temps de faire des reproches, maintenant que le pêcheur est converti; et pour reprocher à des Canadiens les fautes qu'ils ont commises, il faudrait nous déposséder nous-mêmes du titre de Canadiens, et nous avons trop d'amour-propre pour ne pas nous glorifier de ce qui nous appartient à si juste titre.

Nous nous contenterons donc de nous réjouir (ce qui n'est pas la plus mauvaise part) de cet heureux événement qui vient de s'accomplir et qui promet de si belles espérances pour l'avenir.

Il n'y a pas seulement que les hommes de profession, ceux qui sont engagés dans le commerce, les cultivateurs et ceux qui sont en communication immédiate avec eux, qui trouvent un grand avantage dans l'établissement d'un chemin de fer; le bénéfice en résultera aussi sur tous les établissements publics, les maisons d'éducation et chacun de leurs membres.

Jusqu'ici, il avait toujours existé un grand inconvénient pour empêcher les parents de rendre visite à leurs enfants; il était impossible de venir autrement qu'en voiture et quelquefois dans les chemins les plus méchants; maintenant ces obstacles sont disparus, une simple carte suffira pour remédier à toutes ces difficultés, et rien n'empêchera les voyageurs de parcourir les distances avec cette vitesse à laquelle on ne s'habitue qu'après en avoir été plusieurs fois effrayé. Cependant cette raison n'est pas celle qui nous fait le plus apprécier l'utilité que nous retirons d'un chemin de fer. Il est un autre motif beaucoup plus fort et plus en rapport avec notre état de vie.

Personne n'ignore que l'instruction que nous recevons dans ce Collège donne à un jeune homme les moyens de fournir honorablement sa carrière, quelle que soit la profession qu'il embrasse; nous pouvons dire de plus que les matières qui regardent l'industrie et le commerce sont enseignées d'une manière supérieure. Mrs. les Supérieures ont un soin tout particulier pour les classes qui suivent le cours commercial, afin que ceux qui ne viennent au Collège que pour quelques années puissent profiter en tout des leçons théoriques et pratiques qui leur sont données.

L'Arithmétique, la Tenue des livres, les principes des langues Françaises et Anglaises sont étudiées avec le plus grand succès; les visiteurs et ceux qui ne sont pas visiteurs ont aussi pu savoir que les élèves avaient à leur usage une belle presse dont les résultats sont une preuve que cette partie de l'enseignement n'est pas tout-à-fait oubliée. Cependant toutes ces choses étaient en marche avant qu'on ait souscrit pour un chemin de fer; mais nous allons maintenant avoir l'avantage de pratiquer avec plus d'encouragement un autre art qui a déjà valu, à plus d'un, un emploi honorable: c'est la mystérieuse Télégraphie.

Eh bien! chers lecteurs, comprendrez-vous maintenant avec quel enthousiasme nous avons accueilli la nouvelle de ce qui s'était passé à l'Assemblée du 25 Janvier? Il était impossible que nous gardions le silence en présence du spectacle que nous avions sous les yeux, il était juste que nous nous unissions au concert général pour célébrer la reconnaissance que nous devons avoir pour ceux qui se laissent conduire par leur générosité et leur patriotisme; car, si l'ingratitude est un grand défaut chez un homme ordinaire, elle est un crime chez le jeune homme qui doit tout ce qu'il possède à la libéralité de ceux dont il sera éternellement le débiteur.

S. Peltier

Nous liions ce qui suit, dans le *True Witness and Catholic Chronicle*:

We are glad to observe that the students of the College of Ste. Marie de Monnoir have established a neat little journal. It is devoted exclusively to the interests of the institution, and is very creditably gotten up. Its contents, especially to students, are at once both interesting and instructive; and its typography very tastefully executed. Its appearance is a good indication of the progress of the College; and we would be very glad to see the same example followed by many of our institutions. We wish the *Echo du Collège de Monnoir* success, and hope ere long to see its size enlarged.

### SOCIÉTÉS

Le 24 et le 25 courant, les Elèves de cette maison donneront des Séances dramatiques et musicales. Le profit sera joint à celui du bazar, en faveur du Convent de la Présentation, qui aura lieu ces jours là aussi.

### AVIS

Les membres de la Société St. J. Bto. qui n'ont pas encore satisfait aux exigences de la loi, concernant la Solde Trimestrielle, sont

## DE MONNOIR

instamment priés de le faire, au plutôt, sous peine d'être privés de l'usage des jeux appartenant à la dite Société.

W. Petit, Prés. S. St. J. Blo.

### MES VACANCES

DE  
1872.

[suite.]

13.—Puisque vous voulez toujours me suivre, mon cher ami, il faut vous laisser conduire à St. Georges, malgré les chemins détériorés par la pluie de la nuit dernière; nous prendrons le dîner, encore une fois, chez mon oncle Antoine G<sup>o</sup>, pendant que M. Roy ira chercher M. Martel; et nous reviendrons, dès aujourd'hui, à Bourbonnais, et de là, à Kankakee.

Dans ces voyages à travers les campagnes, deux choses nous incommodent grandement: l'isolement où nous nous trouvons, et le nombre prodigieux de mouches qui remplissent l'air de leurs essaims. Nos regards, accoutumés à poursuivre au loin la prairie que le vent soulève dans le fait des prairies, ou à se promener sur les maisons encore vertes, sont interceptés par les hautes haies qui bordent les chemins, ou par les champs de blé d'Inde qui, en moyenne, s'élève à dix pieds. Ces haies, formées d'une sorte de brous-sailles couvertes d'épines, ont été plantées par secret de clôtures, en place du bois, qui est si rare dans ces contrées.

Pour peu qu'elles soient négligées, elles s'élèvent bientôt à la hauteur des arbres fruitiers. Entre ces deux murs d'épines on n'avance que difficilement; les chemins deviennent très-méchants, vu l'absence continuelle des rayons du soleil, qui ne peuvent y pénétrer; et pour comble d'infortune, on n'y travaille que deux jours dans l'année, et ensuite, sauve qui peut. Ces places, fraîches et humides, attirent des myriades de mouches qui s'attaquent aux chevaux des voyageurs; et je vous assure que l'attaque est rude. Elles se font en si grand nombre sur ces animaux que, malgré leurs trépignements, ils se sentent la peur pénétrée, et, dans leur désespoir, ils se jettent par terre.

Calculant le voyage, sans avoir eu la précaution de couvrir les chevaux, (seul moyen de les préserver,) ils sont bientôt suivis par un large essaim de ces insectes cruels, qui ne cessent de les tourmenter; ils s'efforcent de les ôter par la course rapide, mais vainement; elles les poursuivent toujours; enfin se sentant vaincus, ils arrêtent pour se rouler

par terre si je ne les eus forcés d'avancer;  
*Di meliora p'is, errorem per hostibus illum.*

14.—Votre parapluie, vos pardessus, si vous voulez sortir de nuit!

—Comment! mon parapluie; mes pardessus! Mais ne vois-tu pas le soleil, qui fait déjà monter le rouge à la figure des pécheurs?

—C'est vrai; cependant j'vous dis que si vous ne prenez rien, vous allez gâter votre habit.

—Que veux-tu dire? Je ne te comprends pas.

—Je vous dis que vous allez gâter votre habit à moins que vous ne preniez quelque chose pour le préserver; ou encore, à moins que vous ne marchiez au milieu du chemin, dans la poussière.

—Marcher dans la poussière... au milieu du chemin... et avoir un parapluie, si je ne veux pas mouiller mon habit... encore une fois explique-tôt.

—Comment! il est déjà huit heures, et vous n'êtes pas sorti de la maison pour considérer ce que nous ne voyons pas en Canada! La brume a été si grande que les arbres dégouttent comme à la suite d'une forte ondée; voilà pourquoi je vous disais que si vous voulez conserver votre habit et marcher sur les trottoirs, qui sont tous bordés d'arbres, il faut votre parapluie.

Ah! me dites-vous, tu remarques ce phénomène parcequ'il se passe dans les États; j'en ai vu de semblables, moins ton amplification.

—Eh bien! je vous dis que c'est ainsi vrai que j'ai vu un pied de blé d'Inde de seize pieds et demi de hauteur, et, si vous voulez vérifier les faits l'un par l'autre, venez à quelques pas d'ici.— Le voilà! Voyez quelle hauteur! Il atteint presque le toit de cette boutique..... Qu'avez-vous donc à vous ressusier la figure? est-ce déjà la chaleur qui vous fait transpirer?

—Tu avais raison de me dire qu'il pleuvait sur les trottoirs; comme je relevais la tête, quelques feuilles de cet arbre m'ont déversé, dans la figure, l'eau qu'elles supportaient.

On viendra maintenant accuser les voyageurs d'exagération dans leurs récits; on juge trop souvent pour faux ce qu'on n'a point vu!

—Chemin faisant, pour nous rendre chez Mr. Shekey, il faut que je vous raconte ce qui m'est arrivé, lorsque je suis venu voir ce goût des céréales.—Je le considérais attentivement, examinant ces espèces de liens, que la nature fait croître à une certaine distance du sol et qui vont y prendre racine, pour donner de la force à la tige contre les efforts du vent;

J'étais donc tout absorbé dans cet examen, lorsque, tout près de moi, se tenait une dame, attendant patiemment que je m'éloigne pour continuer sa route. Je veux m'effacer de sa présence, comme la brume de ce matin devant les rayons du soleil; malheur! je m'enfonça le pied et la jambe dans une déféctuosité du trottoir, et je fais un salut plus profond que je ne l'aurais fait dans une autre circonstance. C'est la seule dame qui ait à se flatter de tant de courtoisie de ma part.

Il faut partir! L'heure cruelle du départ est sonnée pour moi! Il y a déjà trois semaines que je suis dans l'Ouest; elles sont passées comme une ombre! Il me semble que mon arrivée ne date que d'hier, et il faut partir aujourd'hui! Après avoir fait un si long voyage, fallait-il que le plaisir et le bonheur que j'éprouverais ne parussent durer qu'un instant; cependant il faut partir! Il faut dire adieu à mes parents; adieu à Kankakee; adieu à tous mes amis! Adieu! Adieu!!

Dans vingt minutes, les chars me transportent chez le Rév. M. Kerison, un de mes anciens Directeurs; il m'a reçu avec une bonté extraordinaire!

(A. continuer.)

## NOTIONS

AUX

### LETTRES DE CHANGE ET BILLETS PHOMISSOIRES.

[suite]

Le principe que le tiers-porteur de bonne foi ne doit souffrir ni de l'illégalité, ni du défaut de la cause est sanctionné par la jurisprudence de notre Cour d'appel. C'est ainsi que dans la cause de Wood vs. Thompson que nous avons déjà citée dans ces notes, il a été jugé qu'une personne qui signe ou endosse des billets écrits de manière à prêter à des changements dans le montant doit payer au porteur de bonne foi le montant entier qui est entré sur le billet.

Même décision a été rendue, par le même tribunal dans une autre cause de Dorwin vs. Thompson. Dans cette dernière, l'endosseur avait laissé assez d'espace pour permettre au porteur d'ajouter un chiffre à la gauche, ce qui fut fait. Ce billet fut ensuite transporté pour valeur reçue, l'endosseur plaida altération; mais il fut jugé qu'il était tenu de payer le montant spécifié, au porteur de bonne foi.

Il en serait autrement si le tiers-acquéreur connaissait le vice dont est entaché le billet, et qu'il agit collusionnement avec la partie coupable de fraude ou d'altération; ou si encore, le billet portait à sa face même le vice qui l'entache et le rend nul.

Nous avons expliqué dans les articles précédents ce qu'était une lettre de change, qu'elle était son essence, ce qu'elle devait contenir à peine de nullité, et ce qui était simplement facultatif.

Nous donnerons de suite une forme de lettre de change.

Marteville, 15 Février 1873.

8 100,00 A trente jour de vue, (ou à deux usances, ou à vue ou dix jours de date,) payez par cette première lettre de change à Mr. Paul Tirebotte, ou à son ordre, ou au porteur la somme de cent piastres courant pour valeur reçue.

Mardocheo Subuzardan.

Mr. Zoël Poutifar.

Les partis à une lettre de change au temps où elle est faite sont le tireur et le preneur. Les autres partis qui peuvent y intervenir sont l'accepteur, l'endosseur, le domieur d'aval, la personne priée d'accepter au besoin, les accepteurs sur prêt, le porteur.

On appelle tireur (*trahens, drawer*) celui qui fournit la lettre; preneur (*donneur de valeur, payé, remittens*) celui en faveur de qui elle est faite; tiré, (*drawee*) celui à qui elle est adressée pour paiement. Lorsqu'il l'a acceptée, il prend le nom d'accepteur.

Nous aurons bientôt occasion de lier connaissance avec les autres parties d'une lettre de change.

Art. 2286. La lettre de change payable à ordre peut être transportée au moyen d'un endossement qui peut être au long ou en blanc. Lorsqu'elle est endossée en blanc, elle devient négociable par la simple délivrance. La lettre payable au porteur est transportée par la simple délivrance avec ou sans endossement.

Ainsi, l'endossement est la manière ordinaire de négocier les lettres de change ou billets.

On appelle endossement la substitution que celui à qui la lettre de change appartient fait d'une autre personne à la sienne pour recevoir le paiement à sa place. On appelle cette substitution *endossement*, parcequ'elle se fait par un acte écrit au dos de la lettre. C'est passer son ordre à quelqu'un.

On distingue dans notre droit l'endossement au long, et l'endossement en blanc, qui tous deux répondent aux endossements appelés dans le droit Anglais « *in full, in blank* » et dans le droit Français, « *réguliers et irréguliers* ».

[A continuer.]